Saint-Pantaléon

Tout d'une ville, la nature en plus...

Bulletin d'informations municipales – Octobre 2015

FLASH-INFO

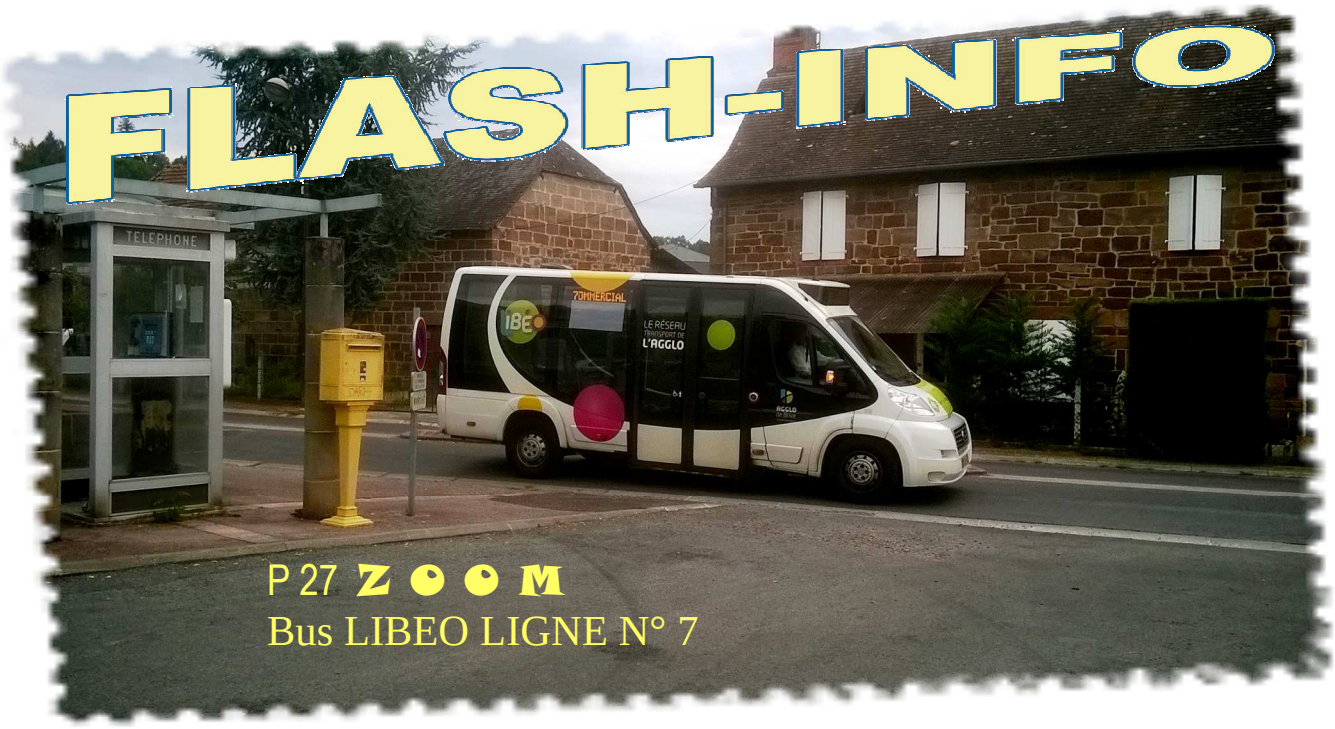

P 27 ZOOM
Bus LIBEO LIGNE N° 7

P 20 ZOOM
Parc de Lestrade

P 24 ZOOM Rentrée des classes

P 8 ZOOM
Forum des Associations

SOMMAIRE

P. 02 Sommaire

P. 03 Edito

P. 04 Vie Locale

P. 15 Travaux

P. 19 Environnement

P. 25 Tribune des élus

P. 27 Jeunesse

P. 32 Vie Associative

P. 33 À Savoir

P 35 Etat-Civil

Repas de quartiers : moments de convivialité

Rue Baudelaire et Aragon

La Jarousse

SOMMAIRE

SAINT-PANTALEON FLASH INFO - Octobre 2015
Mairie de Saint-Pantaléon de Larche
Place du Général Couloumy. B.P 01
19600—ST PANTALEON DE LARCHE
Tél. : 05 55 86 83 51
Email: mairie.st.pantaleon@orange.fr
N° SIREN : 211 922 901
Directeur de la publication : Mme Anne-Marie OUMEDJKANE
Nom et domicile de l'imprimeur : MAUGEIN
RN89-38 Av. Pierre et Marie Curie—19360 Malemort
Dépôt légal du 5 décembre 2003 à I.N.P.I PARIS

L'Edito du Maire

Etat d'urgence

Mesdames, messieurs, mes chers concitoyens

La situation des communes dans ce pays est sans précédent. Les réformes se succèdent. Les charges nouvelles s'accumulent et pourtant en face, l'Etat ne cesse de nous enlever des moyens. Nous sommes dans un tel état d'urgence que l'Association des Maires de France a lancé une grande opération inédite. La journée du 19 septembre se veut être un appel national en ce sens. Toutes les personnes qui se sentent solidaires de ce mouvement peuvent signer la pétition lancée par l'Association des Maires de France sur le site :
http://www.amf.asso.fr/ suivre le lien change.org ou sur twitter #JAIMEMACOMMUNE

Saint-Pantaléon-de-Larche ne fait pas exception. Depuis 2 ans, nos dotations ont baissé de 120 000 euros. D'ici trois ans, elles seront pratiquement divisées par 2. Cette situation induit une autre vision de la gestion communale. J'ai personnellement engagé des discussions avec les associations qui disposent de placements financiers importants, pour leur expliquer qu' il n'est plus possible de les subventionner. Je les remercie d'ailleurs de leur compréhension. L'ensemble des interventions communales doit être placé sous ce signe du meilleur rapport qualité/prix. Nos services ont été réorganisés en ce sens. Chacun devra faire des efforts pour l'entretien de l'espace public, y compris les riverains. La commune de Saint-Pantaléon-de-Larche dispose d'un potentiel d'investissement car elle a toujours été gérée en bon père de famille. Nous devrions pouvoir maintenir nos investissements sur la voierie et réaliser les investissements promis qui sont :
- le parc de Lestrade,
- la restructuration de la cantine, la garderie et de la salle polyvalente du bourg, sans accroître l'endettement de la commune. Nous voulons limiter autant que possible le recours à la fiscalité. Les taux d'imposition communaux sont inchangés depuis 4 ans. Les tarifs communaux ont été revus cette année mais ils n'avaient pas augmenté depuis 2012. Nos prix de cantine et garderie sont extrêmement modérés. Sachant que nous offrons des produits fermiers et des produits bio aux menus des enfants. C'est le signe de notre responsabilité, mais cette position ne sera tenable que si les baisses de dotations s'arrêtent ainsi que les charges nouvelles.

N'hésitez pas à soutenir votre commune en signant la pétition de l'Association des Maires de France.

A tous nos enfants en âge scolaire qui sont inscrits dans nos écoles, à tous les enseignants, à l'ensemble de nos agents, je souhaite une bonne rentrée et une excellente année scolaire.

Bien Cordialement

EDITORIAL

Résidence séniors : ouverture début 2016

La municipalité de Saint Pantaléon en partenariat avec le groupe Polygone aménage le centre bourg. Une résidence destinée aux seniors va être livrée à partir du mois de novembre.

Alain Lapacherie Maire a effectué une visite de chantier complète du site du centre bourg, en compagnie de Mme Céline Mas Directeur Général des Services Techniques du groupe et M. Norbert Bonnafous en charge de la gestion locative sur le secteur. Cette rencontre a été l'occasion de préciser la date de livraison de la résidence « Services Séniors » et des aménagements complémentaires que la commune va mettre en œuvre.

La résidence services seniors ouvrira début 2016

Les élus et le public ont pu apprécier la qualité des appartements tous dotés de parkings couverts, de balcons, de vastes placards dans les entrées et les chambres. Les salles de bain sont équipées ainsi que les cuisines des T2. Le chauffage au sol est assuré par des chaudières gaz à condensation. Les performances énergétiques sont au meilleur niveau et sont le gage de charges réduites. Cet étalage technique a impressionné les élus et change la vision que l'on peut avoir des immeubles à loyer modéré.

Tous ces éléments de confort se retrouveront dans la vingtaine d'appartements de la résidence séniors, mais ils seront complétés par de nombreux autres équipements pour offrir un cadre de vie adaptés à des séniors. On peut citer une sécurité renforcé avec parkings fermés et un contrôle des accès, des interphones avec vidéos et des judas sur les portes d'entrée. L'ensemble profitera d'un ascenseur desservant directement les parkings. La décoration des parties communes sera adaptée à la déficience visuelle grâce à de forts contrastes de couleur, volets roulants tous électrifiés, salles de bain adaptés avec douche à l'italienne sont quelques éléments qui illustrent la qualité de ces futurs logements adaptés.

Mme Mas a confirmé que les travaux se déroulaient dans de bonnes conditions et que l'ouverture pouvait s'envisager premier trimestre 2016.

Pour conforter l'attrait de ce site les services de l'Instance de Coordination pour l'Autonomie seront installés dans cette résidence. En effet, ces locaux offriront de bien meilleures conditions d'accueil aux usagers que les bureaux actuels. La confidentialité dans l'accueil des familles pourra enfin être assurée. L'instance sera en mesure d'intervenir directement auprès des résidents pour mettre en place des services complémentaires en fonction de leur situation. On peut penser au portage de repas, mais aussi par exemple, à la téléassistance. Les services de l'instance profiteront de locaux techniques adaptés pour le stockage du matériel de portage des repas.

Des aménagements urbains et paysagers

La commune va accompagner la livraison de ces appartements par la création de nouvelles circulations piétonnes, des aménagements paysagers seront aménagés au niveau du rond point du Colombier. Un accès circulable pour le premier corps de bâtiment permettra aussi de se rendre sur une promenade qui va être créée autour du bassin d'orage. Des arbres, des plantations divers et des bancs feront de cet espace, un site de promenade et de détente pour tous les riverains des immeubles et des pavillons alentours.

Le Maire estime que l'investissement est pour la commune de 28 000€ HT. Il souhaite solliciter le Fonds régional d'Aménagement Urbain, car tous les logements sont locatifs. Ils sont ouverts aux Allocations logements ce qui est un avantage déterminants notamment pour les personnes âgées qui voudraient s'installer dans la résidence séniors et bénéficier d'un haut niveau de confort pour un loyer très modéré et de faibles charges de chauffage l'hiver.

Numéroter pour la sécurité : un quartier test Puymorel

La commune de Saint Pantaléon de Larche va engager une opération de numérotation et de dénomination des rues.

Une réunion de quartier vient de se tenir à Puymorel, qui sera un secteur test avant la généralisation de l'opération.

La municipalité de Saint Pantaléon veut engager une grande opération de dénomination et de numérotation des habitations sur toutes les parties rurales de la commune. En effet, si les quartiers plus urbains ont été dénommés et numérotés, ce n'est pas le cas systématiquement des secteurs plus ruraux où une forte poussée de la construction a tout de même été constatée ces dernières années.

La numérotation a pour objet de faciliter la vie quotidienne en matière de livraison de colis par exemple, mais c'est aussi pour la commune, une question de sécurité pour faciliter le repérage et les interventions des services de sécurité (pompiers, ambulances, personnels médicaux, etc.) sur tout le territoire communal.

Le système de numérotation métrique déjà en vigueur sur la commune va être conservé et un partenariat a été conclu avec La Poste pour accompagner la démarche.

Cette année un secteur test a été défini autour du village de Puymorel. Moins de cent habitations sont ici concernées. Cette dimension permettra de caler plus facilement une bonne méthodologie d'intervention.

Les riverains ont ainsi été conviés à une réunion de quartier le 25 juin dernier autour du maire Alain Lapacherie, de l'élue de secteur Anne-Marie Oumedjkane et de l'élue en charge du dossier Martine Jugie. Les représentants du groupe La poste étaient également présents. Ils assureront en effet, la coordination entre les fichiers communaux et ceux de la Poste et mettront en œuvre par exemple, la remontée des informations aux Répertoire National d'Adressage qui alimente notamment les données GPS.

Si le débat a été rapide sur la dénomination des voies du quartier assez bien repérée sur ce quartier, les élus se sont attachés à expliquer que l'opération se fera en complément d'adresse. Les numéros des habitations et les noms de baptême des routes venant ainsi préciser une adresse de base sur un lieu-dit qui restera valable. Cette technique n'oblige pas à un renouvellement complet et total des différents papiers officiels des familles.

Il n'y a donc pas de frais supplémentaires pour les usagers. La Poste mettra à disposition des cartes spécialement conçues pour annoncer les nouvelles adresses à ses contacts usuels.

L'inquiétude des riverains a donc été levée, toute la commune sera bien concernée par la numérotation, et comme l'a souligné monsieur le maire, « c'est une promesse de campagne et nous nous engageons à la tenir ».

C'est le Conseil Municipal qui délibérera à la rentrée sur les appellations des différentes rues, mais bien sur chacun a pu donner son avis lors de cette soirée. La commune apposera les plaques de rues et mettra à disposition de riverains les plaques numérotées.

Changement pour le secrétariat du Maire

La petite équipe administrative de la mairie de Saint Pantaléon de Larche se renouvèle. Madame Fabienne Durie a rejoint les services administratifs de la commune le 7 septembre dernier en qualité de secrétaire particulière du Maire en charge de la communication.

L'équipe administrative de la mairie de Saint Pantaléon de Larche est de petite dimension avec 9 agents, bien que la commune soit la cinquième de la Corrèze par son nombre d'habitants avec près de 5000 résidents.

Depuis quelques années, un poste de secrétaire particulière du Maire a été crée. La précédente titulaire de ce poste Mme Boisserie a été mise à disposition du Président du Conseil Départemental sur des fonctions identiques. Madame Fabienne Durie la remplace donc.

Cette jeune femme de 40 ans mère d'un petit garçon, connait bien la commune pour y avoir pratiquée avec son époux pendant de longues années, le tennis au sein du club local. Toujours sportive, elle s'adonne désormais à la gymnastique. Mme Durie connait bien le secteur des collectivités territoriales pour avoir été chargée de mission à l'Observatoire Départemental du Logement de la Corrèze pendant plus de 10 ans.

Désormais, elle sera chargée de la tenue des agendas du Maire et assurera ainsi la relation avec le public et les partenaires institutionnels de la commune ou les investisseurs. Elle coordonnera avec les services de l'Agglo le programme des activités de M. Lapacherie en qualité de Vice Président de la CABB.

Fabienne Durie gèrera la totalité du courrier particulier du Maire et contribuera à l'organisation des manifestations communales comme la fête votive ou le repas des aînés.

Elle interviendra directement dans la communication municipale au niveau par exemple, de la préparation du bulletin communal, de la mise à jour du site internet notamment. A cet égard, elle travaillera directement avec Mme Anne Marie Oumedjkane Adjoint au Maire et l'ensemble des structures associatives de la commune.

VIE LOCALE

Horaires d'ouverture de la Bibliothèque Municipale (gratuite)

Lundi et jeudi	de 16 heures à 18 heures
Mercredi	de 15 heures à 18 heures
Mardi et vendredi	de 16 heures à 19 heures
Samedi	de 10 heures à 12 heures

Picadis : l'enquête publique commence

Entrée du lotissement Picadis 2

L'enquête publique préalable au transfert du lotissement des Picadis 2 dans le domaine public s'est déroulée du 3 au 17 septembre 2015. C'est une nouvelle étape dans le cheminement d'une opération qui fut en son temps un des plus grands lotissements privés de la Corrèze.

Le quartier des Picadis sur la commune de Saint Pantaléon de Larche est prisé pour son calme et sa proximité avec les grands équipements commerciaux de l'ouest de Brive. Cet ensemble de plus de 100 habitations a malheureusement connu des vicissitudes lors de sa création. En effet, les promoteurs de l'opération avait à l'origine prévu de constituer une association syndicale pour gérer les parties communes comme les espaces verts et les voiries, mais celle-ci n'a jamais été créée.

Depuis le décès des initiateurs de ce projet, c'est une indivision qui représente le lotisseur. La commune a accepté le principe d'un transfert des parties communes dans le domaine communal et ce dès 2013, mais sous condition de travaux. Les lotisseurs ont du remettre à niveau les parties les plus récentes du lotissement parfois réalisées à l'économie. Ce chantier à la charge des promoteurs a été réceptionné fin avril. Le commissaire enquêteur entendra toutes les personnes intéressées par cette affaire, lors de permanences en mairie. Il rédigera ensuite un rapport qui sera présentée au Conseil Municipal de Saint Pantaléon de Larche qui se prononcera définitivement sur le transfert d'office des voiries du lotissement.

La communauté d'agglomération du bassin de Brive est désormais impliquée dans ce dossier au titre des réseaux d'eau et d'assainissement qu'elle gère.
A l'issue de ce processus, qui induira donc une nouvelle saisine du conseil municipal pour le transfert de propriété, ce sera enfin la commune qui prendra en charge l'entretien des espaces verts et des voiries.

Zoom sur la corrida pédestre

Alain Lapacherie a donné le Top départ à près de 132 participants venus de toute la région, c'est Paulo Marquès (CAB) qui s'est finalement imposé lors de la boucle St-Pantaléonnaise de 5 km.
Bien auparavant, ce sont les plus jeunes qui ont ouvert la course avec des distances diverses adaptées à leur catégorie.
Les classements ***Senior.*** *1. Cyril Brule (Périgueux Running) 16'10" ; 2. Julien Cazelles (Saint-Pantaléon) 17'12" ; 3. Florent Germain 18'11".* ***Vétéran 1 :*** *1. Paulo Marquès (CAB) 16'09" ; 2. Patrice Cessat (CAB) 16'35" ; 3. David Croissille 17'26".*

Fête de la musique sur le marché du dimanche

VIE LOCALE

A l'occasion de la fête de la musique, L'EMICL (l'Ecole de Musique Intercommunale du Canton de Larche) a animé pour la deuxième année consécutive le marché du dimanche matin. Pendant près d'une heure se sont succédés l'ensemble de guitare, la classe de violon avec élèves et professeurs pour le plus grand bonheur des chalands de ce dimanche matin.

Forum des Associations et accueil des nouveaux Saint-Pantaléonnais en images

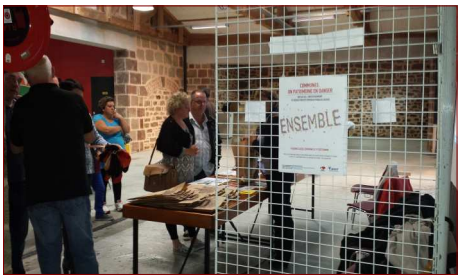

Jouer le jeu du commerce local

Plus encore que le « made in France », le « made in local » semble avoir le vent en poupe. Mais derrière ce qui peut parfois être perçu comme un phénomène de mode, se retrouvent de nombreux enjeux de la consommation d'aujourd'hui et de demain, et du développement local.

Pourquoi consommer local ?

Il existe de bonnes raisons de consommer local :

- pour préserver l'environnement : réduire son empreinte écologique en réduisant les transports ;
- pour soutenir l'économie locale : consommer local permet de soutenir les producteurs locaux, les commerces et services de proximité et ainsi, soutenir l'emploi.

En effet, notre commune de Saint-Pantaléon-de-Larche, dispose de nombreux commerces et services de proximité, au service de toute la population saint-pantaléonnaise. Ces commerces et services de proximité renforcent le lien social, répondent aux enjeux du développement local.

Cependant, d'autres facteurs peuvent atténuer ce processus dont, le développement du e-commerce, ou encore des distributeurs automatiques. Ces nouvelles méthodes d'achat peuvent transformer en profondeur le commerce et les services de proximité : réduction des horaires d'ouverture au public, fermeture définitive, manque de dimension humaine, absence de lien social, ...

Afin de conserver une offre de commerces et de services de proximité complète et de qualité, nous vous invitons à utiliser au maximum, vos commerces et services locaux pour bien vivre ensemble.

La Municipalité

La commune soutient ses artisans & commerçants : un accueil chaleureux vous sera réservé

Coiffure mixte et barbier

Horaire d'ouverture :

Mardi : 9 h 30 /18 h 30
Mercredi : 9 h 00 /16 h 30
Jeudi: 9 h 30 /18 h 30
Vendredi : 9 h 00 /19 h 30
Samedi :Mardi : 8 h 00 /16 h 30

Depuis le 7 août dernier le salon Cendr'in a ouvert ses portes à la Zac du Colombier.

Eva D Coiffure

Salon Mixte

avec ou sans rendez-vous

Changement de propriétaire (ex coiffeur Sainte Rose) depuis le 4 août
35 allée des tilleuls

05 55 86 82 61

Horaires d'ouverture :
Du mardi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h 30
Samedi de 9 h à 17 h 00

PIGNOT
TRAVAUX PUBLICS

Terrassement
Assainissement
Démolition
Traitement de sols
Goudronnage
Aménagements extérieurs
Transport

Récupération
Traitement
Concassage
Criblage
Revalorisation de matériaux inertes

PIGNOT
REVALORISATION

ZA de la Galive -19600 Saint-Pantaléon de Larche Tél : 05 55 17 08 32 Fax : 05 55 17 07 23
mail : pignot.tp@orange.fr *site : www.pignot-tp.fr*

CCPF SARL Prat Frédéric

COUVERTURE
CHARPENTE
PRAT

sarl.ccpf@orange.fr

316 rue du Moulin
19600 ST PANTALEON

05.55.87.73.74

Les services à la Personne dans votre région

Tree Services Corrèze

Agrément : N/010211/F/019/S/002
CESU préfinancé accepté
Crédit d'impôts -50 %

Proches de chez vous

Ménage - Repassage - Vitres - Courses - Bricolage
Jardinage - Assistance Informatique Internet &
Administrative - Surveillance & Gardiennage de votre habitat

32 rue de Lestrade 19600 SAINT PANTALEON de LARCHE
05 55 87 09 82 06 19 45 19 52
Site : www.treeservicescorreze.fr Courriel : treeservices19@treeservices.fr

Si services à la personne

DEVAUD TP
DÉMARCHE QUALITÉ
TRAVAUX PUBLICS & PRIVÉS
REVÊTEMENTS –V.R.D.
TOUS TYPES D'ENROBÉS
33 rue Ingénieur Brassaud
19100 BRIVE LA GAILLARDE
Tél. : 05 55 23 70 77—fax : 05 55 17 66 39
Email : devaud.tp@wanadoo.fr

Tirel Didier
Artisan Carreleur
Mosaïste
05.55.87.55.56 - 06.47.58.35.16
Dallage - Faïence - Chape - Douche italienne
didier.tirel19@orange.fr
80 impasse de l'Auzelou
19600 Saint Pantaléon de Larche

DEVECIS
revêtements sols et murs
peintures
façades
carrelages
parquets
collés et flottants
S.A.R.L. SOLS ET PEINTURES BRIVISTE
capital 30 000 euros
122, avenue Jean-Lurçat - 19100 Brive - Tél. 05 55 24 44 26 - Fax 05 55 24 44 74
spb.brive@wanadoo.fr - www.sols-peintures-brivistes.fr
r.c.s. 442 371 845 - n°siret 442 371 845 00037 - n° identification intracommunautaire FR 19 442 371 845 - code ape 4333 Z

Permis de construire
Architecte j.j.DELPECH
Saint Pantaléon de Larche 05 55 88 36 15

POMPES FUNEBRES SOULIER
Funérarium
32 bis, av. E. Zola
Centre funéraire
rue Louis Taurisson
19100 BRIVE
POMPES FUNEBRES SOULIER 32 bis, av.Emile Zola -19100 BRIVE
Tél. : 05 55 24 23 14 - Fax : 05 55 24 53 44
Organisation complète d'obsèques Soins d'hygiène et de présentation - Inhumation - crémation - prévoyance obsèques
A votre écoute 24h/24 - 7j/7 www.pfsoulier.fr

MIANE VINATIER
TRAVAUX PUBLICS
Délégation de Service Public
Voirie et Réseaux Divers
Electricité – Eclairage Public – Hydraulique
ZI de Beauregard - 19100 BRIVE
Tél : 05 55 86 01 61 - Fax : 05 55 86 01 92

COUVERTURE - ZINGUERIE - DALLES ALU
DEMOUSSAGE
BERNARD CAUSSE
17, ZA de LESCURADE
19600 St CERNIN de LARCHE
Tél. 05 55 22 94 22
Fax: 05 55 22 94 23
email: couverture.causse@wanadoo.fr

BOULANGERIE – PÂTISSERIE SARL CAPY
Pain classique, pain de campagne, viennoiseries
92 rue de la Mairie - 19600 St-Pantaléon de Larche
Tél. 05.55.86.82.97
Ouvert du mardi au samedi
de 7 h à 12 h 30 et de 15 h à 19 h
dimanche de 7 h à 12 h 30

Les CARRELEURS du Pays de BRIVE
CARRELAGE
DALLAGE
CERAMIQUES INDUSTRIELLES
Le Roc - 19600 St-PANTALEON-DE-LARCHE
E-mail carreleurdupaysdebrive@orange.fr
05 55 85 49 01
Fax 05 55 85 20 67

DES MOYENS À LA MESURE DE VOS BESOINS
maugein imprimeurs
TULLE - BRIVE
www.maugeinimprimeurs.fr

SEBTP
CONSTRUCTION

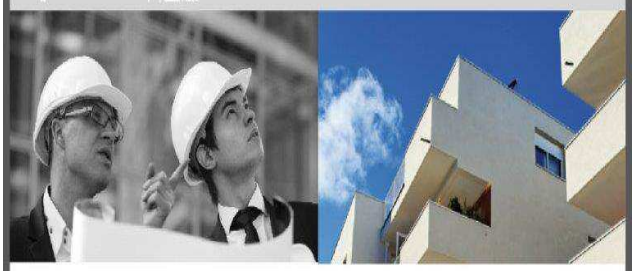

GROS-OEUVRE -
ENTREPRISE GENERALE DU BATIMENT
TRAVAUX SERVICES

SEBTP CONSTRUCTION
www.sebtp-construction.fr
Siège Social : 16 Avenue Thiers - Brive
Dépôt : Belotte - St-Pantaléon-de-Larche

- 05 55 85 36 69 -

LACHAUX
CARRIÈRES

SABLES ET GRAVIERS

Tél. : 05 55 85 30 85
Fax : 05 55 85 47 80

www.carrieres-lachaux.com

www.saury.com

Saury

Le Bouyge
19600 St Pantaléon de Larche
Tel. +33 5 55 86 08 45
Fax +33 5 55 86 91 34
contact@saury.com

Pierre CROUZEVIALLE
S.A.R.L.
DÉMÉNAGEMENTS
TOUTES DISTANCES
GARDE MEUBLES
EN CONTENEUR
MONTE-MEUBLES
19600 ST-CERNIN-DE-LARCHE
Tél. : 05 55 85 48 36
Port. : 06 72 78 38 41
pierre.crouzevialle@wanadoo.fr
R.C. 383 651 486 00029

Chrysope
AUXILIAIRE DE PARCS ET JARDINS

Patrick Chastin
06 89 88 38 12
DESTRUCTIONS
Guêpes - frelons - Taupes
N° agrément Li 00 972

APPLICATEUR DE PRODUITS
PHYTO-PHARMACEUTIQUES
Gumond - 19600 St Pantaléon de Larche
chrysope@icloud.com

LE ROC AUTOMOBILES
MANUEL VIEIRA
mécanique-carrosserie-peinture-pare-brise-
climatisation-vente vo
Le Roc
19600 St Pantaléon de Larche
TEL:05 55 86 87 91
FAX:05 55 88 33 48
garagelerocautomobiles@orange.fr

Les Services Techniques sur le pont

Opération de marquage routier

Réfection de l'escalier de l'ancien presbytère

Reprise du mur de la place du Général Couloumy

Opération de remise en état des tables de la salle des fêtes

Les services techniques municipaux ont été réorganisés suite notamment au transfert de la compétence « eau et assainissement ».

La cellule « bâtiment » a pour objectif d'intensifier les opérations d'entretien sur le patrimoine communal et d'effectuer un suivi précis des interventions des entreprises, de tous les registres de sécurité et des préconisations des commissions de sécurité mais aussi des différents contrôles techniques.
Cette nouvelle direction s'est déjà traduite par des actions concrètes notamment la réfection de l'escalier de l'ancien presbytère en pierre du pays. Il y a eu aussi la reprise du mur de la place de l'église suite à une incivilité d'un automobiliste.

Par ailleurs, le service a engagé une opération de remise en état des plateaux des tables de la salle des fêtes, qui pourront ainsi assurer au moindre coût plusieurs nouvelles années de service.

Pendant l'été les agents communaux ont pris en charge des remises en peinture d'une salle de classe à Bernou, la réfection du bureau de la Directrice de l'école maternelle du Bourg et d'un couloir notamment.

TRAVAUX

Audeguil : restauration de la protection incendie

Les services techniques municipaux réaménagement la protection incendie du village d'Audeguil et ses alentours.

La commune de Saint Pantaléon de Larche dispose d'un réseau dense de poteaux incendie et de bâches pour les secteurs plus ruraux. Ce réseau a été constitué par l'ancienne Communauté de Communes Vézère Causse.
Suite à des intempéries, la bâche qui assure la protection du village d'Audeguil et de ses alentours a été perforée par des branches d'arbres. Les services techniques municipaux ont effectué les réparations nécessaires et des élagages. Avant d'engager le remplissage de la bâche, les abords ont été réaménagés pour assurer un meilleur accès à la vanne et aux abords immédiat grâce à une dalle béton. Celle-ci permettra aussi, de réduire l'utilisation des produits phytosanitaires pour l'entretien courant.

Un giratoire à l'essai...

Le carrefour de l'avenue du 11 novembre et de la rue Baudelaire a été malheureusement le théâtre d'accidents parfois spectaculaires. La commune teste donc actuellement un giratoire pour améliorer les conditions de circulation à cet endroit.
En effet, les riverains du secteur ont demandé lors de différentes réunions de quartier l'aménagement de l'avenue du 11 novembre. La commune a pris en compte ces souhaits en faisant procéder à des mesures de vitesses, puis à une étude de circulation et d'aménagement sur tout cet axe. Cette réflexion a été confiée à l'Agence Technique Départementale.
Très rapidement, il est apparu que seul un giratoire pouvait améliorer la sécurité dans le carrefour de la rue Baudelaire compte tenu des contraintes que représentent par exemple le passage des bus de ramassage scolaire ou la largeur de la plate forme de l'avenue.
Un giratoire provisoire vient donc d'être mis en test. Les services municipaux ont réalisé dans un premier temps les marquages au sol afin d'habituer progressivement les usagers de la route à ces modifications, puis mis en place des balisages. Si cette installation donne satisfaction, elle sera pérennisée par une construction en dur.
La réflexion se poursuit sur tout le linéaire, notamment sur les croisements. Après la reprise des revêtements, du carrefour de la rue Mozart et de la rue Monet, une réunion avec les riverains permettra de confronter leurs attentes avec les propositions techniques de la commune.

Les travaux dans les écoles

Les travaux dans les écoles ont été important à Saint Pantaléon de Larche. La commune aura engagé prés de 140 000€ pour cette rentrée. C'est un chiffre considérable qui s'explique par d'importants travaux de confortement sur l'école du bourg, la réfection complète du chauffage de l'école de Bernou et la poursuite de l'équipement informatique des classes.

Plus de 30 000€ de travaux de confortement à l'école du bourg.

Une malfaçon imputable au lot maçonnerie s'est faite jour dans les travaux d'agrandissement de l'école du bourg. Elle touche une salle de classe et la salle de réunion du 1er étage face à l'ascenseur. Après une longue procédure, pour un affaissement constaté sans mise en cause de la solidité de l'ouvrage, des micro pieux et des poteaux ont été réalisés pour soutenir la flèche du bâtiment qui abrite ses locaux. La décoration de ceux-ci a été revue pour remédier à des infiltrations dues à l'affaissement. La commune va faire l'avance du coût des travaux et se fera rembourser par l'assureur de l'entreprise au titre de la garantie décennale.

Bernou : un nouveau chauffage

L'ancien chauffage électrique à accumulation subissait de nombreuses avaries. Le conseil a donc décidé de revoir toute l'installation de chauffage. L'ensemble des réseaux, des tableaux électriques et des appareils de chauffage ont été renouvelés pour assurer sécurité et confort, à l'image des installations de la cantine. C'est une intervention de près de 90 000€.

Informatique : des nouveaux V.P.I.

En partenariat avec l'Etat et le Conseil Général, la commune poursuit l'équipement informatique des classes, mais avec des nouveautés substantielles. En effet, après avoir posés des tableaux blancs interactifs, la commune change de technologie et testera les nouveaux vidéos projecteurs interactifs, dont un des avantages et de laisser à disposition de l'enseignant un tableau blanc au mur et non plus l'imposante dalle tactile des TBI. Alors que la commune équipait deux classes par an, ce sont trois classes qui ont été équipées pour cette rentrée.

Par ailleurs, après une reprise des câblages informatiques et des baies de brassage dans les écoles, les abonnements à internet de l'école du bourg sont en cours de renégociation pour bénéficier d'une meilleure desserte. En effet, l'école du bourg est en fin de ligne et l'ADSL n'offre pas un flux suffisamment stable. L'école doit bénéficier d'une desserte plus fiable. De plus, les bureaux de la direction de l'école et de la cantine ont bénéficié d'ordinateurs neufs.

Peinture et mobilier: du travail en régie

En parallèle, des travaux de remise en peinture sont conduits : un bureau et trois classes sont refaits cette année. Les services techniques municipaux ont pris en main près de la moitié de ces interventions. Le budget alloué aux travaux par entreprise est identique aux années précédentes, mais ce fonctionnement en régie permet d'en faire plus. Des travaux d'entretien des hottes des cuisines ont également été réalisés, du mobilier complémentaire a été acquis pour les classes. Un Accueil de Loisirs Sans Hébergement est mis en place par l'association Familles Rurales à l'école du Bourg les mercredis après midis.

L’accessibilité des bâtiments communaux

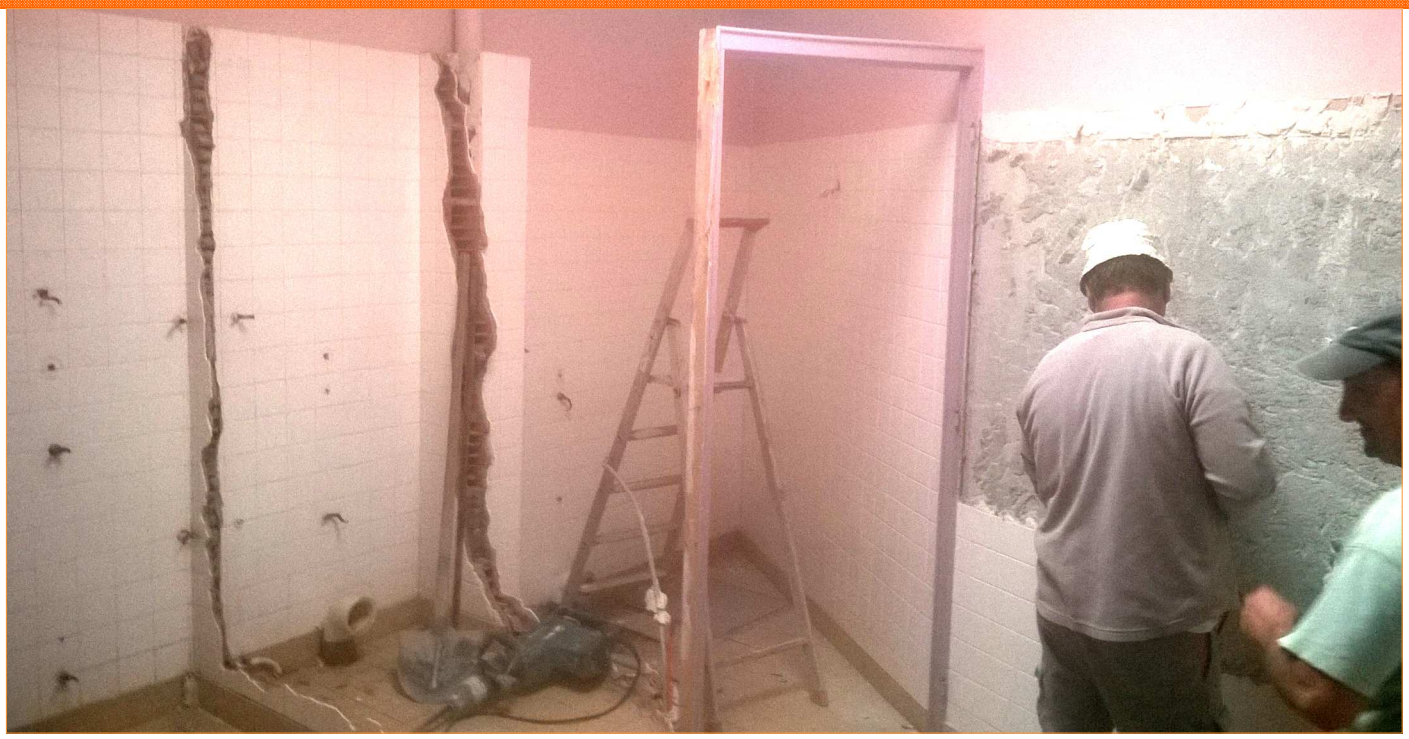

En 2015, la commune de Saint-Pantaléon-de-Larche mettra en accessibilité cinq bâtiments communaux. Elle anticipe ainsi sur le futur agenda programmé d’accessibilité avec une dépense de 120 000 euros. La commune bénéficie, pour ces opérations 2015, de participations financières de l’Etat et du Conseil Départemental.

Toutes les communes ont l’obligation de rendre accessible aux personnes à mobilité réduite l’ensemble de leurs bâtiments communaux. Cette obligation, Saint-Pantaléon-de-Larche, l’avait déjà intégrée dans ses réalisations avec :

- l’installation d’un ascenseur dans le cadre de la restructuration du gymnase ;
- la mise en accessibilité des bureaux du rez-de-chaussée de la mairie ;
- les toilettes publiques de la salle des fêtes.

Les obligations des communes doivent désormais être programmées dans un agenda dédié et, contrôlé par les services de l’Etat. Ces agendas doivent être rendus aux services de l’Etat pour la fin du mois de septembre 2015. La commune bénéficie déjà d’un diagnostic de l’ensemble de ses établissements.
La première année de cet agenda d’accessibilité, sera non pas une année d’étude mais une année d’action. En effet, au vu du diagnostic il est d’ores et déjà possible d’anticiper sur ces agendas, c’est ce que la commune fait :

➥ C’est ainsi que les blocs sanitaires de la salle des fêtes vont être entièrement refaits. Les démolitions sont en cours. Le sas d’entrée sera également adapté.

➥ Sur la salle omnisports, les vestiaires actuels sont agrandis. Un bureau va être supprimé et à sa place, va être créée des toilettes et une douche adaptée.

➥ Sur le local associatif de l’amicale laïque, en centre bourg, un sas d’entrée va être aménagé. Il permettra de desservir la salle associative et la salle de réunion. Cette entrée donnera accès à un bloc sanitaire adapté.

➥ La salle sportive de Bernou dont les aménagements sont récents répond déjà très largement aux normes handicapées. Suite au diagnostic, quelques adaptations vont être mises en œuvre au niveau des menuiseries, pour être conformes aux dernières règlementations.

➥ Sur le club house, des aménagements un peu plus importants sont en cours au niveau plomberie et sanitaire notamment.

L’ensemble de ces travaux vont s’étaler sur les mois de septembre et d’octobre. Ils occasionneront une gêne minimale car l’organisation des chantiers permet l’utilisation simultanée de ces bâtiments.
L’agenda programmé d’accessibilité qui concernera les autres bâtiments communaux et installations ouvertes au public est en cours de finition.

TRAVAUX

Eco-Quartier de la Vézère :

Saint-Pantaléon-de-Larche s'est en -gagée dans une démarche de création d'un éco-quartier avec le soutien financier et technique de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL). Une étudiante en Master 2 Droit de l'environnement industriel, Adeline BLANC vient de faire avancer la réflexion grâce à 6 mois de travail, faisant passer cette idée au stade de projet.

La commune de Saint-Pantaléon-de-Larche s'est intégrée dès 2013 dans la démarche éco-quartier. Elle a été la première commune corrézienne à signer la charte conçue par le Ministère du Développement Durable, induisant le respect d'une vingtaine d'engagements. Depuis cette date, Saint-Pantaléon-de-Larche est très impliquée dans les ateliers éco-quartiers organisés à l'échelle de la région par les services de l'Etat. Une journée entière a été consacrée à l'étude du site, sur place. L'atelier éco-quartier était élargi à des opérateurs et promoteurs potentiellement concernés par ce dossier.

Le projet d'éco-quartier de la commune de Saint-Pantaléon-de-Larche se situe sur un vaste terrain appartenant à la commune en surplomb du parc des sports. C'est un site très intéressant car il réalisera une jonction entre le bourg, le centre-bourg, le parc des sports, les quartiers nouvellement urbanisés de Lestrade et du Roc. Au-delà de cette situation géographique privilégiée, ce programme s'inscrit parfaitement dans le calendrier de la révision générale du PLU. En effet, dès différents travaux conduits au travers de l'atelier éco-quartier et de la mission conduite par Adeline Blanc, **deux visions se dégagent :**

- une première vision de cet éco-quartier peut se limiter au terrain communal ;
- une deuxième plus large s'étend sur tout le secteur de Puyfaure jusqu'à la départementale 1089 et fait de cet espace une nouvelle entrée de la commune de Saint-Pantaléon-de-Larche.

Le travail d'Adeline Blanc a été salué par la DREAL. Il a été présenté aux deux commissions municipales « Environnement et agenda 21 » et « Développement territorial et urbanisme ». Ces travaux mettent en évidence les différentes dimensions d'un éco-quartier qui dépassent la simple conception d'un quartier pour embrasser par exemple le domaine social. La démarche de conception d'un véritable éco-quartier suppose une large participation du public. C'est pour cela que la municipalité de Saint-Pantaléon-de-Larche a présenté ces travaux lors d'une réunion publique ouverte à tous (Association, forces vives communales, particuliers) le 22 septembre à la salle polyvalente Charles Ceyrac.

Trois questions à Adeline Blanc – Chargée de mission éco-quartier – Etudiante en Master 2 Droit de l'environnement industriel

Adeline Blanc, Chargée de mission Eco-quartier. Etudiante en Master 2 Droit de l'environnement industriel

Que pensez-vous de l'engagement de la commune de Saint-Pantaléon-de-Larche dans un projet éco-quartier ?

Une commune comme Saint-Pantaléon-de-Larche a toute sa place dans l'appel à projet éco-quartier lancé par l'Etat. En effet, les démarches éco-quartier ne sont pas réservées qu'aux grandes villes comme Bordeaux, Strasbourg. Les petites villes et la ruralité ont aussi des arguments à faire valoir en matière de gestion de l'espace constructible et de qualité de vie. Saint-Pantaléon-de-Larche s'est déjà engagée dans ces domaines environnementaux (Agenda 21, zéro phyto, …). Elle s'est donc bien positionnée dans ces domaines. Par ailleurs, la démographie ne cessant d'augmenter, il est logique qu'elle se projette dans ces formes d'habitat qui dépassent très largement les normes techniques ou la gestion du chauffage. Le terrain communal en surplomb du parc des sports est un emplacement très intéressant à proximité du bourg et des services.

Quelle a été votre mission ?

Ce stage de 6 mois m'a permis de conforter les 20 engagements de la charte éco-quartier avec le projet communal. J'ai ainsi pris en compte les 2 pour faire des propositions afin de les harmoniser autant que possible mais toujours en corrélation avec les 3 piliers du développement durable que sont l'environnement, l'économie et le social.

Que vous a apporté ce stage ?

Il m'a permis de conforter mes connaissances en urbanisme opérationnel et environnement que j'ai acquises au début des études avec la réalité du terrain. Il a été très formateur pour moi car j'ai du d'une part, travailler avec les correspondants de la commune au sein des services de l'Etat, les services de la commune, d'autre part, échanger avec les élus, le Maire, l'adjointe au Maire, Madame Anne-Marie Oumedjkane en charge du dossier. J'ai également effectué des présentations de ce dossier devant tous ces interlocuteurs.
J'ai été accompagnée et soutenue par les services communaux même si j'ai bénéficié d'une totale liberté d'analyse. On m'a même encouragé à être force de proposition.

Parc de Lestrade :

La commune de Saint-Pantaléon-de-Larche a dès 2006, réservé dans son PLU un vaste espace au-dessus de la Maison de l'Enfance pour un grand équipement public. Les travaux débutent fin septembre 2015.

Le parc de Lestrade, est un grand poumon vert dans les zones denses et très urbaines du Rieux-Tord, du Roc et de Lestrade. Il offrira à chacun un grand espace de promenade et de détente où toutes les générations pourront cultiver « le bien-vivre ensemble ». Au -delà de la promesse faîte à toute la population Saint-Pantaléonnaise, ce sera un outil de promotion et de valorisation de l'image de la commune.

Il s'exerce entre toutes les communes une concurrence pour attirer de nouveaux habitants. La qualité des services et équipements publics est un facteur déterminant. C'est la raison pour laquelle la commune n'a cessé d'investir sur ses infrastructures.

Ce parc a été conçu selon les principes du développement durable, il sera une évocation de l'histoire rurale de la commune avec une mise en valeur de l'eau très présente sur le terrain, en particulier avec une mare et des espèces naturelles de notre région. Le bosquet au-dessus de la rue Colette, sera agrandit. Une vaste prairie fleurie et des plantations assureront la jonction entre les habitations de la rue Villeneuve et le site pour l'agrément de tous et le respect de la vie privée de chacun. La mare sera agrandie et équipée de petits pontons pour découvrir la faune aquatique. A

les travaux débutent

l'angle de la rue de Lestrade et de la rue Victor Hugo, un vaste espace de jeux sera offert aux plus jeunes.
Un peu plus bas, là où la pente du terrain s'y prête, un petit théâtre de verdure sera façonné et sa scène sera le prétexte au bassin phyto-épuratoire qui nettoiera les eaux du site drainées pour alimenter tout le système hydraulique. Des cheminements et des bancs permettront la promenade, la causerie où la rêverie. Aux confins du nouveau bosquet et des prairies fleuries un ponton permettra de poser sa tête sur la cime des arbres.

Trois années de travaux sont nécessaires pour finaliser un aménagement qui suscite déjà l'intérêt de tous et la reconnaissance de nombreux partenaires. En effet, à ce stade, il est légitime d'espérer des participations financières des fonds européens, de la Région, du Département, du contrat d'Agglomération notamment.

2 questions à Marie-Paule TOURNADOUR , Adjoint en charge du dossier

Que représente pour-vous le Parc de Lestrade ?

Je suis très attachée à ce dossier que je suivais lors du dernier mandant et dont Monsieur Alain Lapacherie m'a laissé la responsabilité sur cette mandature.
Nous avons travaillé pendant des années à imaginer et concevoir un espace remarquable par ses dimensions mais aussi par la simplicité qui s'en dégage. Le travail de l'architecte paysager est admirable. Il a su synthétiser les attentes des élus et les atouts de ce site. Bien sûr, de nombreuses variantes ont été étudiées pour arriver aujourd'hui à une conception naturelle.

Dans cette affaire complexe, je ne veux retenir que les applaudissements nourris du public lors de la présentation du projet en réunion de quartier. Cela m'a fait chaud au cœur. Je suis très satisfaite que les travaux démarrent car je sais qu'il y a une forte attente des riverains.

Certains semblent vouloir enclencher une polémique sur le coût du parc, qu'en pensez-vous ?

Nous sommes en démocratie, chacun a le droit de s'exprimer. Le coût total du parc est d'environ 1 millions d'euros. Nous allons bénéficier de nombreux sou

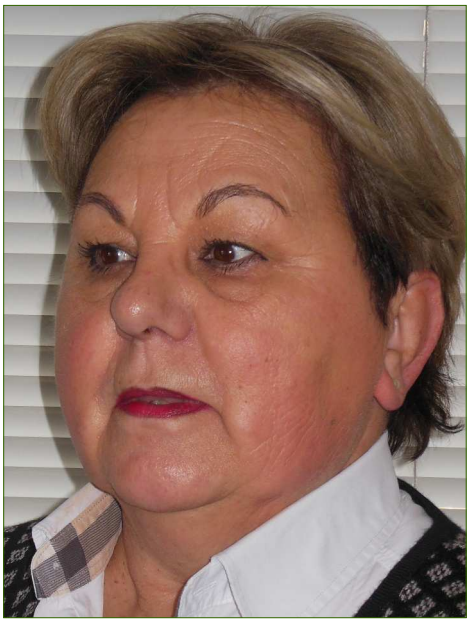

Mme Marie Paule Tournadour

tiens financiers. La charge financière sera étalée sur trois exercices budgétaires. Nous en avons financé sur le budget 2015 plus de la moitié sans recourir à l'emprunt, ni à l'impôt. A titre de comparaison, le parc représente environ 1/6 des investissements que nous avons engagés lors du dernier mandat de Monsieur Jean-Jacques Delpech. Il représentera vraisemblablement moins à l'issu de celui-ci car le volume des investissements devraient être plus important du fait du poids financier de l'aménagement de la salle polyvalente du centre bourg couplé à la cantine et garderie dont l'estimation est entre 2,5 millions et 3 millions d'euros. Le nombre et l'ampleur des financements que nous pouvons espérer rendent l'opération très accessible financièrement.

Gestion différenciée, c'est l'affaire de tous.

Saint-Pantaléon de Larche continue sa démarche vers la gestion différenciée. Son objectif est de proposer une gestion adaptée aux différents espaces. Avec la gestion différenciée, la commune souhaite adopter des pratiques plus respectueuses de l'environnement en offrant des paysages plus diversifiés.

C'est pourquoi dans un premier temps, la commune à mis en place des fauches raisonnées. Le fauchage de printemps traite les bas cotés et les virages dangereux pour garantir la visibilité. A l'automne, le fauchage total assure des espaces entretenus pour passer l'hiver.
Dans un second temps, Saint-Pantaléon de Larche a souhaité répondre à l'objectif zéro phyto, une ligne directrice de l'agenda 21 communal. **La commune est très sensible aux risques de différentes natures que présentent les produits phytosanitaires pour la santé humaine.**

Les pesticides sont des Polluants Organiques Persistants qui perdurent dans l'environnement, s'accumulent dans les graisses et sont, d'une manière générale, dangereux pour la santé : cancers, altération du système immunitaire, problèmes de reproduction… Ils ne sont pas seulement utilisés dans l'agriculture mais aussi dans le jardin du particulier…

« Par un amendement au projet de loi sur la biodiversité, le Gouvernement a avancé du 1er janvier 2020 au 1er mai 2016 l'interdiction d'utilisation des produits phytopharmaceutiques par les collectivités publiques.
Les traitements substitutifs peuvent se faire par brûlage, par action mécanique d'arrachage ou par l'engazonnement d'espaces avec la mise en place de fauches raisonnées. On estime que 800 tonnes de pesticides sont utilisés dans les communes pour l'entretien des espaces publics », avait souligné en juin dans un communiqué le ministère de l'Ecologie.« l'amendement du gouvernement qui vise à interdire les produits phytopharmaceutiques aux collectivités locales en décembre 2016 n'a pas fait l'objet de concertation avec les professionnels du secteur ». Cet amendement précipité risque de ne pas laisser le temps aux industriels de s'adapter, alors que la loi Labbé leur permettaient de développer des solutions alternatives jusqu'en 2020 », précise l'UPJ.

« Certaines municipalités se trouveront dans une situation délicate à court terme. Tout d'abord avec des difficultés budgétaires. Avec ce changement de pratique brutale, les collectivités devront multiplier par près de cinq le budget de leurs espaces verts dans un contexte économique déjà difficile. »

Enfin, « cet amendement n'a rien à voir avec la transition énergétique, les solutions de remplacement (désherbage thermique, vapeur) présentant un bilan énergétique négatif dans toutes les études », explique l'Union des entreprises pour la protection des jardins et espaces publics.
En savoir plus sur http://www.lafranceagricole.fr

Vous verrez pousser des plantes sauvages sur les trottoirs de la commune. Ces plantes sont accueillantes pour de nombreuses espèces d'insectes et d'oiseaux. Les mentalités doivent évoluer pour que la nature retrouve sa place dans notre environnement, elles sont des alliées pour lutter contre la pollution. Si malgré l'action communale celles-ci devenaient gênantes, les propriétaires des maisons d'habitation peuvent entretenir manuellement leur devant de porte.

Dans un troisième temps, les espaces publics vont entretenir les différents sites selon la méthode de la gestion différenciée. Ainsi, dans les plaines des jeux, cohabiteront des espaces tondus (terrains de sport) et des zones naturelles afin de conserver des refuges pour la biodiversité avec un fauchage dit tardif. Pour les espaces publics non sportifs et déjà engazonnés, la commune vient de procéder à l'achat d'un tracteur agricole 4 roues motrices d'occasion et d'un broyeur d'accotements d'1,60 m de large qui sera destiné aux traitements de l'ensemble des espaces verts ouverts au public.

Droits et devoirs…..

Dites moi donc monsieur le Maire,
Alors que nous sommes en hiver,
Cette nuit, la neige tombée
Sur mon trottoir a séjourné !

Dites moi donc monsieur le Maire,
Avril est là, mai est prospère,
Mais juste devant mon entrée
Voilà t-il pas qu' l'herbe a poussé !

Dites moi donc monsieur le Maire,
Les gens sont sales, quelle misère !
Prés de chez moi, à ma portée,
Depuis trois jours traîne un papier.

Dites moi donc monsieur le Maire
Quand tombe la pluie, quelle galère !
Mon potager est trop mouillé
Et mes allées sont ravinées.

Dis moi donc monsieur le Maire
Quand mon voisin, un locataire,
Son barbecue a allumé
J'ai récolté de sa fumée.

Dites moi encore monsieur le Maire,
J'ai entendu, mais quelle affaire !
Dans la nuit noire, neuf heures sonnées,
Un chien, au loin, qui aboyait.

Dites moi donc monsieur le Maire,
Je paie impôts, taxe foncière,
Ne suis je en droit de réclamer
Et même parfois de râler…

Bien entendu mon cher ami
Vous êtes en droit, en gauche aussi,
De réclamer, de ronchonner,
De maugréer, de rouspéter,
De grommeler et de grogner,
De bougonner et de pester,
De fulminer, de tempêter,
De protester, de fustiger,
D'invectiver, vitupérer,
Déblatérer, même tonner.

En droit aussi de critiquer.

Mais en devoir également
De faire en sorte, simplement,
De déneiger devant chez vous,
De désherber, prendre une houe,
De ramasser le bout d'papier
Ou la cannette qui fut jetée,
D'attendre que sèche le jardin
Que le vent tourne et mène au loin
Les aboiements d'un pauvre chien
Ou la fumée de son voisin…
En droit surtout d' participer
Et pas seulement en énervé,
A la bonne marche de son hameau,
De son quartier, de son îlot…

Tout cela, bien entendu, ne se passe jamais chez nous……

Michel CENDRA-TERRASSA.

ZAC du centre bourg, création d'un aménagement paysager autour du bassin d'orage

La commune de Saint Pantaléon de Larche vient d'engager un important chantier de réaménagement du bassin d'orage de la ZAC du centre bourg. Celui-ci va se dérouler en deux phases : dans un premier temps, la reprise de l'ouvrage et dans un second temps un aménagement paysager.

Le bassin d'orage de la ZAC de centre bourg a été créé, il y a un peu plus de cinq ans. Il protège tout ce secteur du bourg en écrêtant le ruissellement des eaux pluviales en cas d'orage.

C'est un ouvrage important pour la préservation des inondations en centre bourg. Son fonctionnement n'étant pas totalement satisfaisant, il a donc bénéficier pour la première fois depuis son aménagement d'une opération de curage complet et de reprofilage de sa forme pour améliorer la circulation de l'eau. L'ouvrage de décharge a également été modifié pour un fonctionnement amélioré et éviter qu'il ne se bouche par des dépôts de végétaux.

Par la suite, des aménagements paysagers seront réalisés sur le pourtour, avec des plantations d'arbres et la création de petits bosquets. En plus des balises d'éclairage déjà installées, du mobilier urbain sera disposé autour du bassin, en particulier des bancs qui feront de cet espace un lieu de détente et de promenade pour tout le quartier et notamment les habitants de la résidence séniors situées juste au dessus.

Le cheminement piéton sera engazonné pour éviter l'utilisation de produits phytosanitaires nocifs. Cet aménagement complétera le square de la Poste et ses jeux d'enfants.

Des ilots paysagers seront également mis en place par la commune, dans le rond point du Colombier avant de pénétrer dans la ZAC et au pied du premier immeuble. Ces travaux s'effectueront dès que le chantier de construction des bâtiments de la résidence séniors sera suffisamment avancé et que la météo sera propice aux plantations.

Libéo, la ligne de bus N°7, le combat de Dominique Borderolle, première adjointe

Depuis de nombreuses années, je me bats pour obtenir une ligne de bus.

La Communauté de Communes Vézère Causse avait la compétence transport et malgré de nombreux contacts avec la Communauté d'Agglomération de Brive pour une convention de transport, le dialogue était resté muet.

Lors de l'intégration de notre commune dans la grande Agglomération (Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive), la discussion n'a pas été simple non plus. Il a fallu argumenter durement pour obtenir enfin cette ligne.
Le plan de déplacement urbain est à la révision jusqu'en 2017, pouvions-nous attendre cette date pour obtenir une ligne de bus ? Non.
D'où notre pression et enfin la mise en place d une ligne de bus ! Ce n'est pas ce que nous avions demandé mais c est déjà un début !
Maintenant, c'est à vous habitants de Saint-Pantaléon-de-Larche de la faire vivre pour qu'elle soit maintenue. Vous savez bien, que s'il n'y a pas assez de personnes, la pérennité de la ligne sera remise en question.

La fréquentation permettra, également de la faire évoluer, par de nouveaux arrêts ou circuits et, surtout de la prolonger. Actuellement, c'est une liaison avec le Centre Commercial Ouest où, toutes les lignes principales se regroupent :

- **ligne 1 : vers le Centre-Ville de Brive**
- **ligne 2 : vers le Centre Hospitalier**
- **ligne 4 : vers Rivet**
- **ligne 5 : vers PEBO (Parc des Entreprises de Brive Ouest) et La Fournade**

La ligne de bus ne pourra évoluer que grâce à votre participation à tous.

C'est l'un de mes « cheval de bataille » et je poursuivrais mon combat pour que Saint-Pantaléon-de-Larche soit desservie au mieux.

Les tarifs de la ligne de bus

- 1 euro le ticket (le même ticket permet d'assurer la liaison avec les grandes lignes dans la limite d'1 heure)
- Jeunes de moins de 18 ans peuvent bénéficier du :

- **Pass Scolaire** (gratuit) ; le dossier est à retire en Mairie (10 euros l'inscription).
- **Pass Jeune** (pour les non scolaires) à 10 euros par mois.

- Jeunes de 18 à 25 ans peuvent bénéficier du coupon MEGAPASS à 15 euros par mois
- Personnes âgées de + de 60 ans (non imposable), demandeurs d'emploi, personnes ayant un taux d'incapacité > à 50% et les bénéficiaires de la CMU peuvent bénéficier du ticket à 0.50 centimes d'euros.

Les tickets peuvent être retirés soit :

- à bord du bus,
- à l'épicerie VIVAL (D. Chassain),
- à l'agence Infobus de Brive (Place du 14 juillet).

Dominique Borderolle

EXPRESSION DES ELUS

Expression du groupe « Un nouvel élan pour Saint-Pantaléon-de-Larche »

EXPRESSION DES ELUS

Enfin une ligne de Bus ! Oui mais…

Nous nous réjouissons de la création d'une ligne de bus desservant Saint-Pantaléon car nous avons toujours milité pour que notre commune soit reliée au réseau de transports en commun de l'Agglomération de Brive.

Toutefois, nous **regrettons** que cette **création** se fasse **a minima**. La ligne 7 qui nous concerne est, de très très loin, la ligne la plus courte du réseau Libéo en ne reliant le Bourg de Saint-Pantaléon qu'au Centre Commercial Ouest, **obligeant** ainsi les saint-pantaléonnais à une **correspondance** quelle que soit leur destination dans Brive. Il suffit de consulter une carte du réseau Libéo pour constater qu'à l'Est de l'Agglomération, la commune de Malemort dispose, elle, de 3 lignes de bus qui amènent toutes directement au centre-ville de Brive !
Pourquoi une ligne de bus si courte alors que des sites tels que l'AFPA ou les Picadis auraient pu être desservis ? On aurait très bien pu imaginer également que la ligne se prolonge jusqu'à Bernou et Larche. Malheureusement, **aucune offre de transport à la demande** n'est proposée pour les quartiers et villages de la commune qui ne sont pas desservis par cette ligne 7.

Enfin, on ne peut que s'interroger devant **l'absence totale de communication** auprès de la population avant la mise en service de cette ligne. **Si on veut donner envie à nos concitoyens de prendre les transports en commun, il faut s'en donner les moyens…**

Pour une tarification sociale de la cantine et de la garderie

Lors du Conseil Municipal du 26 Juin dernier, nous avons **refusé de voter l'augmentation des tarifs** de cantine et de garderie des écoles de Saint-Pantaléon-de-Larche car nous avions conditionné notre vote à **l'instauration d'une tarification sociale** qui nous a été refusée.

Nous sommes conscients que les tarifs de Saint-Pantaléon ne font pas partie des plus élevés de notre bassin de vie mais nous sommes également conscients que cette somme peut représenter une véritable charge pour certains. Une famille avec 2 enfants fréquentant tous les jours la cantine et la garderie doit s'acquitter d'une somme de 220 euros par mois, ce qui n'est pas négligeable en ces temps difficiles.

Nous demandons donc **une tarification qui prendrait en compte le quotient familial**, comme cela se pratique dans les centres de loisirs. Cette tarification sociale serait un moyen de soutenir les familles les plus fragilisées avant qu'elles ne soient contraintes de demander des aides au CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) et parfois même de s'adresser à des associations humanitaires.

Nous contacter :

Nos Conseillers Municipaux : Stéphane RAYNAUD (06 76 65 83 79), Catherine LECIGNE (06 81 89 65 04), Jean-Yves SCHRAMM, Brigitte NIRONI, Joël MASSIAS

Notre Conseiller Communautaire à l'Agglo : Stéphane RAYNAUD

Notre adresse mail : nouvelelan.saintpan@outlook.fr

notre page facebook : **un nouvel élan pour Saint-Pantaléon-de-Larche**

Notre site **internet :** http://nouvelelanpourstpa.wix.com/un-nouvel-elan

Vous avez également la possibilité de nous laisser un courrier à la mairie.

Bilan des nouvelles activités périscolaires

La municipalité de Saint Pantaléon de Larche a fait le point de la mise en place des nouvelles activités périscolaires mise en place depuis la rentrée 2014. Michel Cendra Terrassa adjoint aux affaires scolaires a réuni tous les intervenants professionnels ou bénévoles après avoir réalisé une enquête de satisfaction auprès des familles (750 fiches enquête renseignées par les enfants et les parents). Les taux de satisfaction des enfants et des parents sont de l'ordre de 90%. Le retour avec les intervenants montre que le dispositif de la commune fonctionne bien. Il devrait être globalement reconduit dans une forme similaire à la rentrée prochaine

Cette organisation est importante avec plus de 400 élèves accueillis sur les deux écoles communales. Elle mobilise une trentaine d'animateurs de tous statuts. Seul environ 10% des familles ont la faculté de récupérer les enfants après les temps scolaires.
Michel Cendra Terrassa au nom du maire et de tout le conseil municipal a remercié les intervenants qui sont à la fois des personnels communaux, des enseignants volontaires ce qui est une singularité de la commune, des bénévoles ou des professionnels. Sans leur implication et leur dévouement, le dispositif n'aurait pas fonctionné.

Les activités proposées changent à chaque période

Les activités proposées aux enfants changeaient à chaque période scolaire. Par exemple, 13 activités ont été proposées au primaire de l'école du bourg, 10 à Bernou. Les enfants de maternelle ont bénéficié d'une organisation spécifique adaptée à leur rythme propre. Elle était basée notamment sur une offre « lecture » où les bénévoles de l'association « Lire et faire lire » ont joué un rôle privilégié.

50% des enfants ont découvert de nouvelles activités

Ces rotations de groupes ont permis aux enfants de découvrir de nouvelles activités pour 50% d'entre eux. Ce qui a été particulièrement apprécié des familles. Citons les jeux éducatifs, la cuisine, la relaxation, la musique, le théâtre, la poterie, les arts populaires, le sport notamment… La palette était largement ouverte, il faudra garder cette richesse et la renouveler via des appels à projets lancés en direction du monde associatif.
64% des intervenants considèrent que le niveau d'adhésion des enfants à l'activité est satisfaisant. 82% trouvent le matériel adapté et suffisant. La commune n'a pas ménagé ses efforts. Par exemple, des vélos ont été acquis pour les activités VTT en lien avec le club VTT Aventure Causse. Une dotation qu'il faudra sans doute renforcer à l'avenir.

Plus d'information sur les ateliers

Plus de 90% des familles se disent satisfaites. Certes les enfants souhaiteraient moins d'études et plus d'activités. Les parents expriment le souhait d'avoir plus d'informations sur les actions mises en œuvre pourquoi pas via un petit journal réalisé lui-même par un atelier périscolaire Ils sont néanmoins majoritaires pour dire que les enfants sont plus fatigués et ressentent ces nouveaux rythmes scolaires comme une contrainte.

Projet Educatif Territorial validé

M. Marty de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Population a confirmé que les services de l'Etat avaient validé le Projet Educatif Territorial de la commune. Celui-ci avait été adopté par le conseil municipal le 28 août 2014 et il déclinait tout le dispositif. C'est d'autant plus important, que cette validation permettra la pérennisation de la dotation de l'Etat de 50€/ élève. Elle est d'autant plus la bienvenue que le coût par élève évalué par les services municipaux est de plus de 200€/ élève, et **aucune participation financière n'est demandée aux familles.**

Nouveaux tarifs à partir de la rentrée

Les élus ont revu la tarification des cantines et garderies. En effet, celle -ci n'avait pas augmentée depuis plusieurs années. Avec une hausse de seulement environ 3%, le tarif communal reste pour le maire Alain Lapacherie encore tout à fait modéré par rapport aux communes voisines.

nouveaux tarifs rentrée 2015-2016	
repas cantine « enfant »	2,70
journée de garderie	2,80
garderie le matin	1,30
garderie l'après-midi	1,55

Les repas fournis au multi accueil « les Petits Grillons » verront leur facturation à l'Agglo alignée sur celle de Larche, qui alimente aussi le centre.
Les participations aux fournitures scolaires et aux frais de transports pour les sorties scolaires sont maintenues. La commune finance ainsi 80% du coût des sorties scolaires. Les dotations pour les fournitures scolaires représentent 48€ par élève en maternelle et 50€ pour les primaires. L'affranchissement est financé à hauteur de 0.70€ par élève et les fournitures de direction représentent 4€ par élève.

Après une réunion bilan conduite par Michel Cendra Terrassa Adjoint aux affaires scolaires, avec les intervenants et une enquête auprès des familles qui ont donné des résultats satisfaisants, la commune relance son dispositif pour les nouvelles activités périscolaires en gardant une architecture similaire.

Ainsi, une convention de mise à disposition sera resignée avec la CABB pour la mise à disposition d'une animatrice. De nouvelles conventions organiseront l'intervention d'associations comme l'amicale Laïque pour une activité « informatique », les clubs d'échec ou le VTT Aventure Causse. Des professionnels seront sollicités comme une potière ou une musicologue.
Enfin des enseignants complèteront le dispositif. C'est une des originalités du dispositif de Saint Pantaléon, qui mobilise une partie de ses professeurs des écoles dans son organisation.

CALENDRIER SCOLAIRE 2015/2016

VACANCES	ZONE A ACADÉMIES : BESANÇON, BORDEAUX, CLERMONT-FERRAND, DIJON, GRENOBLE, LIMOGES, LYON, POITIERS	ZONE B ACADÉMIES : AIX-MARSEILLE, AMIENS, CAEN, LILLE, NANCY-METZ, NANTES, NICE, ORLÉANS-TOURS, REIMS, RENNES, ROUEN, STRASBOURG	ZONE C ACADÉMIES : CRÉTEIL, MONTPELLIER, PARIS, TOULOUSE, VERSAILLES
PRÉRENTRÉE DES ENSEIGNANTS	REPRISE DES COURS : LUNDI 31 AOÛT 2015		
RENTRÉE SCOLAIRE DES ÉLÈVES	REPRISE DES COURS : MARDI 1ER SEPTEMBRE 2015		
VACANCES DE LA TOUSSAINT	FIN DES COURS : SAMEDI 17 OCTOBRE 2015 REPRISE DES COURS : LUNDI 2 NOVEMBRE 2015		
VACANCES DE NOËL	FIN DES COURS : SAMEDI 19 DÉCEMBRE 2015 REPRISE DES COURS : LUNDI 4 JANVIER 2016		
VACANCES D'HIVER	FIN DES COURS : SAMEDI 13 FÉVRIER REPRISE : LUNDI 29 FÉVRIER	FIN DES COURS : SAMEDI 6 FÉVRIER REPRISE : LUNDI 22 FÉVRIER	FIN DES COURS : SAMEDI 20 FÉVRIER REPRISE DES COURS : LUNDI 7 MARS
VACANCES DE PRINTEMPS	FIN DES COURS : SAMEDI 9 AVRIL 2016 REPRISE DES COURS : LUNDI 25 AVRIL	FIN DES COURS : SAMEDI 2 AVRIL REPRISE DES COURS : LUNDI 18 AVRIL	FIN DES COURS : SAMEDI 16 AVRIL REPRISE DES COURS : LUNDI 2 MAI
VACANCES D'ÉTÉ	FIN DES COURS : MARDI 5 JUILLET 2016		

À compter de la rentrée 2015, les zones changent. Vérifiez sur la carte la zone de votre académie.

JEUNESSE

Rentrée scolaire

A l'occasion de la rentrée scolaire, les élus ont pu constater que les effectifs scolaires sont stables sur la commune. Les équipes municipales et pédagogiques ont accueilli élèves et familles dans de bonnes conditions. Les inscriptions des enfants aux nouvelles activités périscolaires vont se finaliser ainsi que celles du nouveau centre de loisirs.

Effectifs stables : 490 élèves

Alain Lapacherie le Maire et Michel Cendra Terrassa Adjoint en charge des affaires scolaires ont fait le tour des deux écoles communales le jour de la rentrée. Ils ont constaté des effectifs stables sur la commune avec 490 élèves. L'école du bourg totalise 196 élèves en élémentaire. La maternelle du bourg accueille 121 enfants soit une augmentation de 8 élèves. C'est une information positive sur cet établissement, qui était exposé à un risque de fermeture de classe. A Bernou, la situation est plus contrastée avec un total de 173 élèves pour 178 en début d'année.

Nouvelles activités périscolaires

Chaque enfant est reparti avec sa fiche d'inscription aux nouvelles activités périscolaires. Parmi les nouveautés de cette année : plus de sport, moins d'études surveillées, conformément aux souhaits exprimés lors de l'enquête de fin d'année. Une activité « poterie » démarre à l'école du bourg, compte tenu du succès rencontré par l'atelier de Bernou. Création aussi, d'un atelier autour du timbre et d'une activité construction de cerf-volant. Les enfants vont également créer le petit journal des activités périscolaires comme souhaité par les parents. Les ateliers VTT avec le club de St Pantaléon sont reconduits, comme l'initiation à la musique, les échecs, la relaxation, le conte pour les maternelles par exemple. Les parents sont invités à inscrire leurs enfants au plus vite pour les deux premières périodes jusqu'à Noël. Même si ces activités périscolaires ne sont pas obligatoires, il est demandé pour d'évidentes raisons de sécurité de l'assiduité et un comportement respectueux des élèves et des encadrants. D'autres nouveautés pourront être proposées dans le courant de l'année sur les périodes ultérieures.

Visite de l'école élémentaire du Bourg avec Mme Chastin Directrice.

Bien évidemment, la commune maintient la gratuité totale pour les familles.

Le centre de loisirs du mercredi après midi à l'école du bourg

L'association Familles Rurales ouvre une antenne de son centre de loisirs sans hébergement tous les mercredis après midis à l'école du bourg de Saint Pantaléon de Larche de 12h à 19h. Cette initiative prends le relai de la garderie communale proposée l'année dernière dans le cadre de la mise en place des nouveaux rythmes scolaires.

La commune met à disposition ses locaux, la cantine et du matériel dans une convention définie avec l'association. La navette en bus est maintenue entre l'école de Bernou et celle du bourg.

Les inscriptions sont à faire auprès de l'association Familles Rurales. Le Statut d'ALSH permet aux familles de bénéficier des aides de la CAF notamment ou de la MSA.

Pendant les vacances scolaires, l'ALSH sera organisé à Larche.

http://www.famillesruraleslarche.com/alsh/

Visite de l'école de Bernou avec M.Ceyrat Directeur

JEUNESSE

Activités périscolaires école du bourg

Maternelle du Bourg, lundis et jeudis : 8 groupes

Activités	Encadrement	Bénévoles
Conte	Mme Céline Gardey	
Conte	Mmes Marie de Ascencao & Christine Teyssandier	« Lire et faire lire »: Mmes Christine Devier er Jeanine Laroche
Conte	Mmes Gloria Fernandes & Sandrine Larivière	« Lire et faire lire »: Mme Christine Teillot
Conte	Mme Brigitte Delagnes	
Conte	Mme Evelyne Leneuveu	
Conte	Mme Martine Poumeau	

Mardis et vendredis 15 h 30 à 16 h 30

Activités	Encadrement	Bénévoles
Atelier Créatif	Mme Martine Poumeau	
Atelier Créatif	Mme Evelyne Leneuveu	
Atelier Créatif	Mme Agnès Groslier	
Relaxation	Mme Céline Gardey	
Eveil corporel motricité	Mmes Marie de Ascencao et Christine Teyssandier	
Jeux éducatifs Lecture	Mme Gloria Ferrnandes	
Lecture	En relation avec le groupe Suipra	« Lire et faire » Mme Marie Odile Audrerie

Primaires du Bourg, lundis et jeudis : 11 groupes de 16 h à 16 h 30. Activités libres à l'exception des APC (Préau et extérieurs tennis de table, mini foot, lecture salle polyvalente…)

Mardis de 15 h 30 à 16 h 30

Activités	Encadrement
Sport	M. Jérôme Urtizberea
Atelier Créatif	Mme Corinne Sauret
Echecs	Mme Céline Chastin
Relaxation	M. Helstroffer
Cerf-volant	Mme Sandrine Larivière et M. Jimmy Basset
Jeux et vidéos éco-citoyens	Mme Delagnes
Etudes surveillés	Mmes Lajoinie et Barde
Informatique	M. Vincent Aubaux
Multisports	Animateur Familles Rurales
VTT	M. Pierre Jean Manet

Vendredis de 15 h 30 à 16 h 30

Activités	Encadrement	Bénévoles
Sport	Mrs Jérôme Urtizberea et Jimmy Basset	
Lire et faire lire cycle 2	Groupe divisé en 2	« Lire et faire lire » Mmes Rigot, Mathou et Vandenbussche
Poterie	Mme Christine Conil	
Jeux et vidéos éco-citoyens	Mme Delagnes	
Atelier créatif	MmeCorinne Sauret	
Etude Surveillée	Mmes Lajoinie et Barde	
Etude dirigée	Mme Berlivet	
Activités autour du timbre	Mme Sandrine Larivière	
Informatique	M. Vincent Aubaux	
Jeux éducatifs	Mme Molas	

Et école de Bernou

Maternelle : 5 groupes

Activités	Encadrement
Un groupe lecture + un groupe atelier jeux	Mmes Françoise Blériot et Cathy Barret
Temps de lecture	Mme Annie Eyrolles
Atelier créatif	Melle Patricia Bonin
Atelier créatif	Mme Nadia Fernandes

Primaire : 6 groupes
lundis de 15 h 45 à 16 h 45

Activités	Encadrement
Jeux éducatifs et ateliers cuisine 1 semaine sur 2	Mmes Marie-Jo Verlhac Fabienne Martinez
Cerf volant	Mme Mireille Férédy (et M. Jimmy Basset)
Sport	M. Jérôme Urtizberea
Poterie	Mme Julie Lopez
Eveil Musical	Mmes Marie Laure Jérôme Laëtitia Gomez

Mardis 15 h 45 à 16 h 45

Activités libres organisées en 4 pôles : étude en salle (devoirs en autonomie, lecture…), préau (jeux, rêverie…) récréation dans la cour, jeux /activités sportives (plateau sportif et/ou terrain ou salle)

jeudis de 15 h 45 à 16 h 45

Activités	Encadrement
Jeux éducatifs et ateliers cuisine une semaine sur deux	Mmes Mireille Feredy et Fabienne Martinez
Relaxation	Mme Marie-Jo Verlhac
Multisports	Animateur Familles Rurales
Le petit Journal des NAP	Ms Jimmy Basset et Philippe Machado
Sport	M. Jérome Urtizberea et Animateur Sportif

Permis de piétons pour les écoliers des écoles du bourg et de Bernou

le 30.06.2015, les 39 élèves de CE2 de l'école du bourg de Saint Pantaléon de Larche ont passé l'examen du permis piéton. Les permis ont ensuite été délivrés aux élèves admis.

Le 26.06.2015, 15 élèves de CE2 de l'école de Bernou ont passé l'examen du Permis Piéton.
Les élèves admis ont reçu leurs précieux permis.

Ouverture de la Métairie des arts

Le 11 juin dernier, l'association Images Purielles ouvrait les portes de la Métairie des Arts à Saint Pantaléon de Larche, lieu de résidences d'artistes et de création contemporaine. C'est en toute amitié et par soutien au projet de l'association que les artistes venus ce soir là, ont offert au public des projets de grande qualité.

La centaine de personnes présentes à cette soirée ont découvert avec bonheur le duo puissant proposé par les deux chorégraphes et interprètes Claude Brumachon et Benjamin Lamarche. La danseuse Mathilde Rader a confronté la sensualité du mouvement à la brutalité de la pierre dans un solo très applaudi.

Une performance musicale et chorégraphique a réuni la danseuse Estelle Olivier et l'accordéoniste Sébastien Farge dans un duo complice. C'est dans un écrin de verdure que le photographe Pierre Soulier a déposé ses images. Cet amoureux de la nature a offert au public un moment d'évasion.

C'est à l'intérieur de la grange et sur les murs en pierre que le photographe et artisan Mathieu Roth le Gentil a accroché ses œuvres, une rencontre entre le minéral et l'organique. Son regard nous interroge, il nous révèle une esthétique audacieuse et sensible. Dominique Plas et toute l'équipe de l'association Images Plurielles ont souhaité rendre hommage à leur ami et artiste Thierry Vareille, décédé cette année, au travers d'un montage vidéo de Mathilde Rader.

C'est autour d'un buffet offert par l'association que le public et les artistes se sont retrouvés. Un moment fort et chaleureux qui s'est prolongé tard dans la soirée.

Deux prochains rendez-vous sont donnés au public : vendredi 11 et samedi 12 septembre 2015 la compagnie de danse verticale Pichenibulle proposera au public sa création, aboutissement d'une résidence d'une semaine à la Métairie '' des arts. Samedi 19 et dimanche 20 septembre 2015, pour les journées du patrimoine, l'association Images Plurielles l'honneur d' accueillir les oeuvres de l'artiste peintre Bernard Delanghe.

VIE ASSOCIATIVE

Du karting au sport automobile

Comme beaucoup de pilote, Kévin Vacheyrou a débuté par le karting (flash info 2012). Tout d'abord par la « location loisir » où il a réalisé quelques chronos de référence sur le circuit de Lubersac et au niveau national où il a participé à trois finales consécutives du Défi Kart Jeunes FFSA. Grâce au club de karting local ASK Brive dirigé de main de maitre par le Président de l'époque : Pascal Gransart ; il a pu effectuer deux saisons de karting de compétition en catégorie X 30, avec à la clé un titre de vice-champion du Limousin.

Elève ingénieur à l'ISAT (Institut Supérieur de l'Automobile et des Transports) de Nevers Magny-Cours, ce jeune Saint-Pantaléonnais partage son temps entre les cours et les circuits. Avant de choisir une catégorie dans le sport automobile qui correspond le mieux à son style de pilotage, Kévin a effectué quelques essais sur circuit : tout d'abord en monoplace avec la Formule Renault Campus, puis, plus puissante et plus sophistiquée la Formule Renault 2.0 sur le circuit de La Châtre. Même si les chronos ont été au rendez-vous, le coût d'une saison de monoplace a rapidement stoppé les ambitions de Kévin.

C'est donc avec l'équipe corrézienne « MP Compétition » composée de Julien Morance et Pierre Prévost que Kévin a pu débuter en compétition automobile en participant au Championnat de France Endurance Peugeot 208 Racing Cup sur le mythique circuit de Charade à bord d'une 208 flambant neuve.

Sur une invitation de Max Mamers, organisateur du Trophée Andros, c'est en FUNCUP sur le circuit du Val de Vienne que Kévin a rejoint l'équipe de Louis Gervo-

son (Champion de France MITJET 2 L) pour une course de trois heures et une course de sept heures en terminant à la troisième place de la catégorie « corporate » .

Les objectifs pour la saison prochaine sont de participer aux 10 heures de Dubaï en FUNCUP, de faire quelques épreuves en Peugeot 208 Racing Cup. La priorité reste néanmoins la constitution d'une équipe pour faire le championnat de France endurance en MITJET 2L, prototype de compétition au volant duquel Kévin a déjà effectué quelques tests à Magny-Cours. Il n'oublie pas la possibilité de faire une pige sur la glace dans le cadre du Trophée Andros Electrique.

ALLOCATIONS FAMILIALES

Votre Relais Familles
se déplace près de chez vous
et vous propose des permanences avec Camille
à la mairie de Saint-Pantaléon de Larche
Profitez-en!

Familles rurales
Vivre mieux !
Association du canton de Larche

- Vendredi 2 octobre de 9 h 00 à 12 h 00
- Vendredi 6 novembre de 9 h 00 à 12 h 00
- Vendredi 4 décembre de 9 h 00 à 12 h 00

Retrouvez toutes les infos

http://www.famillesruraleslarche.com/alsh/ - **Contacts : Tél.** :05-55-84-11-12
Mail. : alsh.larche@gmail.com

A SAVOIR

Visite paroissiale de Monseigneur l'évêque

Monseigneur l'évêque Francis Bestion est venu le 30 mai pour une visite pastorale. C'est dans la maison paroissiale de Saint-Pantaléon et en la présence de l'abbé Louis Brossolet, que Monseigneur l'évêque a eu l'occasion de faire connaissance des élus de Larche, de St-Cernin de Larche, de La Feuillade, de Mansac, et de Saint-Pantaléon de Larche. Le maire Alain Lapacherie et les autres maires des communes voisines ont présenté leur commune et leur histoire. Puis Monseigneur L'Evêque a fait part de certaines préoccupations notamment l'absence de jeunes dans les diocèses.

« Tout le monde veut prendre sa place »

A SAVOIR

Saint Pantaléon de Larche va accueillir des sélections pour l'émission « *Tout le Monde Veut Prendre Sa Place* » présentée par Nagui, sur France 2 du lundi au dimanche à midi.
Cette émission se déroule avec six candidats qui jouent, en répondant à des questions de culture générale, pour devenir le *challenger* du jour et affronter, en fin d'émission, le champion en titre, dans le but de lui prendre sa place, d'où le titre de l'émission.

Une particularité du jeu réside dans le fait que le champion conserve sa place d'émission en émission et cumule ses gains tant qu'il n'est pas vaincu par un challenger.

Un casting régional va être organisé à Saint-Pantaléon de Larche le mardi 6 octobre de 14h à 20h dans la salle des fêtes.

Les candidats passent un test de culture générale puis ils reçoivent un horaire de rendez-vous pour un entretien oral qui a lieu un peu à l'écart dans une loge.

État Civil

DÉCÈS

Monsieur Xavier SOURZAT	Décédé le 28 mai 2015
Madame Marie Louise LACHAUD veuve BOULLE	Décédée le 16 juin 2015
Madame Arlette BOSREDON épouse BURG	Décédée le 9 juillet 2015
Madame Paulette BERTHY épouse SZABO	Décédée le 21 juillet 2015
Madame Joelle Angeline Yvonne VERCHEVAL	Décédée le 28 juillet 2015
Madame Nadine Bernadette CORTAZ épouse BERTAGNA	Décédée le 13 août 2015
Madame Hortense CHAUMONT veuve DUMOULIN	Décédée le 3 septembre 2015
Madame Jacqueline BRUNIE épouse PIRES	Décédée le 6 septembre 2015

MARIAGE

30-mai-15	DINETY Sylvain et PERRET Emmeline
13 juin 2015	KOMUS Nurullah et COLAS Virginie
20-juin-15	RAYNAL Gaëtan et LEMOINE Carole
20-juin-15	DUMAS Pierre et BARGERIE Emmanuelle
27-juin-15	CEAUX Pascal et POUJADE Nadine
18-juil-15	TAPU Chris et STEINER Anne-Catherine
18-juil-15	GERAUD Alain et TRONCHE Valérie
25-juil-15	SUEUR Dominique et BERTHON Nathalie
1er août 2015	BLANCHARD Benoît et LEDEVIN Nathalie
08-août-15	GIGOU Thierry et FONTENILLE Nathalie
15-août-15	CHAYLA Jérémy et GODIN Vinciane
15-août-15	RAMISSE Daniel et DELMOTTE Frédérique
22-août-15	LAPEYRE Thibault et WATER Molly
22-août-15	RAIRAT Sylvain et AZZOPARDI Anaïs
29-août-15	DEHANT Francis et BURG Nancy
29-août-15	DELPY Julien et HAYMA Mathilde
29-août-15	FIGUEROA Didier et FAVREL Christiane

NAISSANCE

Virgile Angelo	07/05/2015	De Jonathan GALAI et Audrey CHAPOUX
Chadène Nourane	07/05/2015	De Nordine AYA et Souad MOUHCINE
Soan Kenzo	16/05/2015	De Erwin HAAGER et Alice BINET
Adrien	28/05/2015	De Julien DUREISSEIX et Carine MALARD
Dhakir	29/05/2015	De Mohamed CHAHBOUNE et Fatima KHACHCHAF
Pierre Daniel René	16/06/2015	De Mathias GOMBEAU et Céline MONJOU
Eliott Roméo Noé	09/07/2015	De Sébastien CHAMPLOG et Cindy NOYEZ
Alba	10/07/2015	De Frédéric BOSREDON et Patricia WATTEBLED
Linsey Anny	12/07/2015	De Rémi VERLHAC et Manon COQUILLARD
Eva Betty Sophie	08/08/2015	De Benjamin SEGUY et Natacha NOBLE
Charlotte	14/08/2015	De Jérôme DEFARD et Laëtitia CEAUX

HORAIRES LIGNE N° 7

LIGNE 7

ST PANTALÉON CENTRE <> C. C. OUEST

St Pantaléon Centre	06:50	07:20	07:55	08:20	08:55	09:25	12:00	12:33	12:55	13:22	13:44	15:57	16:30	16:55	17:25	17:55	18:25	18:55
Lestrade	06:53	07:23	07:58	08:23	08:58	09:28	12:03	12:36	12:58	13:25	13:47	16:00	16:33	16:58	17:28	17:58	18:28	18:58
Maison de l'enfance	06:54	07:24	07:59	08:24	08:59	09:29	12:04	12:37	12:59	13:26	13:48	16:01	16:34	16:59	17:29	17:59	18:29	18:59
Feletz	06:54	07:24	07:59	08:24	08:59	09:29	12:04	12:37	12:59	13:26	13:48	16:01	16:34	16:59	17:29	17:59	18:29	18:59
Sourie	06:55	07:25	08:00	08:25	09:00	09:30	12:05	12:38	13:00	13:27	13:49	16:02	16:35	17:00	17:30	18:00	18:30	19:00
Le Mazaud	06:56	07:26	08:01	08:26	09:01	09:31	12:06	12:39	13:01	13:28	13:50	16:03	16:36	17:01	17:31	18:01	18:31	19:01
C.C. Ouest	06:59	07:29	08:04	08:29	09:04	09:34	12:09	12:42	13:04	13:31	13:53	16:06	16:39	17:04	17:34	18:04	18:34	19:04

LIGNE 7

C. C. OUEST <> ST PANTALÉON CENTRE

C.C. Ouest	07:10	07:40	08:10	08:40	09:10	09:40	12:22	12:44	13:11	13:33	13:55	16:09	16:44	17:11	17:44	18:11	18:44	19:05
Le Mazaud	07:12	07:42	08:12	08:42	09:12	09:42	12:24	12:46	13:13	13:35	13:57	16:11	16:46	17:13	17:46	18:13	18:46	19:07
Sourie	07:13	07:43	08:13	08:43	09:13	09:43	12:25	12:47	13:14	13:36	13:58	16:12	16:47	17:14	17:47	18:14	18:47	19:08
Feletz	07:13	07:43	08:13	08:43	09:13	09:43	12:25	12:47	13:14	13:36	13:58	16:12	16:47	17:14	17:47	18:14	18:47	19:08
Maison de l'enfance	07:14	07:44	08:14	08:44	09:14	09:44	12:26	12:48	13:15	13:37	13:59	16:13	16:48	17:15	17:48	18:15	18:48	19:09
Lestrade	07:14	07:44	08:14	08:44	09:14	09:44	12:26	12:48	13:15	13:37	13:59	16:13	16:48	17:15	17:48	18:15	18:48	19:09
St Pantaléon Centre	07:19	07:49	08:19	08:49	09:19	09:49	12:31	12:53	13:20	13:42	14:04	16:18	16:53	17:20	17:53	18:20	18:53	19:14